



**CONCOURS EXTERNE ET INTERNE POUR LE RECRUTEMENT
DE 2 TECHNICIENS, SPÉCIALITÉ MICRO-INFORMATIQUE RELEVANT DE LA
CATÉGORIE B
DU STATUT DU PERSONNEL DE L'ASSEMBLÉE DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE
- RÉSULTATS DES ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ -
- PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE -**

Réf. : - Arrêté n° 48-2023/PR/APF du 26 décembre 2023 relatif aux modalités des concours à l'assemblée de la Polynésie française ;
- Arrêté n° 07-2024/PR/APF du 22 janvier 2024 portant ouverture du concours externe et interne de recrutement de 2 techniciens, spécialité micro-informatique relevant de la catégorie B de la fonction publique de l'assemblée de la Polynésie française.

I. POUR LE CONCOURS EXTERNE :

Conformément au procès-verbal de la réunion du jury du 27 août 2024, enregistré sous le n° 1394/APF/SG/SAF du 27 août 2024, sont autorisés à prendre part aux épreuves écrites d'admissibilité du concours externe pour le recrutement d'un (1) technicien, spécialité micro-informatique relevant de la catégorie B du statut du personnel de l'assemblée de la Polynésie française, les candidats admissibles dont les noms et prénoms suivent :

Nb	Nom de naissance	Nom d'usage	Prénom(s)
1	BOLLE		Christian, Maui
2	DEVEUGLE		Matahi, Philippe
3	FIRIAPU		Hugues, Teautearoa, Ataria
4	GUIROUARD-AIZÉE		Ascanio, Steeve
5	TUPUAI		Lahaina, Maliana
6	VAEA		Matehau, Tamarua, Gilbert
7	WILLIAM		Launa

II. POUR LE CONCOURS INTERNE :

Conformément au procès-verbal de la réunion du jury du 27 août 2024, enregistré sous le n° 1394/APF/SG/SAF du 27 août 2024, est autorisé à prendre part aux épreuves écrites d'admissibilité du concours interne pour le recrutement d'un (1) technicien, spécialité micro-informatique relevant de la catégorie B du statut du personnel de l'assemblée de la Polynésie française, le candidat admissible dont le nom et prénom suit :

N°	Nom de naissance	Nom d'usage	Prénom(s)
1	TERIETIA		Tauaea, Heimoana, Karyo



Jeanne SANTINI